

Identification du vendeur

L'Office de Tourisme de Canet-en-Roussillon
49 avenue de la Méditerranée - 66140 Canet-en-Roussillon
+33 4 68 86 72 00
infos@canet-tourisme.com

SIRET : 922 932 330 00017 - EPIC / 922 932 330 00025 - SPIC
Garant financier : APST - 15 avenue Carnot 75017 Paris
Responsabilité civile professionnelle : SMACL Assurances SA, Niort.

Article 1 - Objet

Les présentes CGV régissent toutes les ventes de billets et prestations de loisirs, culturelles ou touristiques ainsi que les produits de la boutique vendus par l'Office de Tourisme (physique ou en ligne), notamment : • Billets d'activités ou événements, • Sorties guidées ou visites, • Ateliers et expériences vendus au comptoir ou à la boutique. • Produits divers (ex. Sacs, verres, sweat etc ...) L'achat d'un ticket implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

Article 2 - Prix et Paiement

• Dans le cadre des activités, toutes taxes comprises (TTC). • Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de l'achat. • Le paiement est exigé en totalité au moment de la transaction (espèces, carte bancaire).

Article 3 - Formation du contrat

Pour les ventes physiques : • Le contrat est formé dès remise du billet ou du ticket de caisse et du paiement intégral par le client. • Le billet ou le ticket de caisse constitue un titre permettant d'accéder à la prestation à l'événement ou à son produit.

Article 4 - Confirmation et Prestation

• Dans le cadre des activités, le client doit se présenter à l'heure et au lieu indiqués sur le billet. • En cas d'arrivée tardive ou d'empêchement de dernière minute, l'Office de Tourisme ne garantit pas l'accès à la prestation, et aucun remboursement ne pourra être demandé du fait du retard.

Article 5 - Annulation et Remboursements

• Conformément au Code de la consommation, il n'y a pas de droit de rétractation sur les billets pour des prestations datées (article L121-21-8-3° du Code de la consommation). • Les billets ne sont remboursables que dans les cas explicitement prévus par les conditions spécifiques de chaque prestation ou par décision exceptionnelle de l'Office de Tourisme.

Article 6 - Mineurs

Les enfants mineurs doivent être accompagnés d'un adulte responsable pour toute activité.

Article 7 - Modifications

L'Office de Tourisme peut modifier les présentes CGV à tout moment : • Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la vente. • La nullité d'une clause n'entraîne pas la nullité des autres.

Article 8 - Données personnelles

Les informations recueillies lors de la vente (nom, coordonnées, etc.) sont utilisées pour l'exécution de la prestation et peuvent être traitées conformément à la politique de confidentialité de l'Office de Tourisme.

Article 9 - Loi applicable et litiges

Les présentes CGV sont régies par la loi française. Toute contestation ou réclamation doit être formulée par écrit auprès de l'Office de Tourisme dans les délais indiqués dans les CGV, généralement dans les 8 jours suivant la date de la prestation.

Remarques spécifiques :

• Ces CGV sont le document global de vente de l'Office de Tourisme et s'appliquent aussi bien aux ventes physiques (au guichet) qu'aux ventes en ligne.
• L'Office de Tourisme peut également revendre des prestations proposées par des partenaires : dans ce cas, les conditions particulières de ces partenaires s'ajoutent aux présentes conditions.